

6 septembre 2021

27^e open Fide de Domloup 11-12 septembre 2021



Protocole sanitaire COVID-19

Le protocole sanitaire ci-dessous est mis en place par les organisateurs de la 27^e édition de l'open Fide de Domloup pour garantir aux joueurs, aux organisateurs et aux arbitres des conditions optimales de sécurité vis-à-vis de la propagation du COVID-19.

Présentation

Pass sanitaire

Afin de satisfaire les exigences des autorités sanitaires, **les adultes (organisateur, arbitres, joueurs et accompagnateurs) désirant accéder à l'enceinte de la manifestation (salle de jeu, buvette et salle d'analyse) devront produire auprès des organisateurs un pass sanitaire** : parcours vaccinal COVID-19 complet ou test PCR/antigénique de moins de 72 heures (les tests doivent être réalisés par un personnel de santé et donner lieu à la délivrance d'un QR-code contrôlable par les organisateurs).

Le pointage par texto habituellement pratiqué à Domloup ne sera possible que pour les joueurs mineurs et les joueurs majeurs ayant envoyé leur QR-code par anticipation, également par texto au 06 77 93 95 21.

Respect du protocole

En participant à la compétition, les joueurs s'engagent à respecter strictement les gestes barrières habituels et ce protocole sous peine d'exclusion immédiate et sans appel.

Responsabilité

L'Echiquier Domloupéen met en œuvre les meilleures conditions pour garantir la sécurité des joueurs et décline toute responsabilité en cas de contamination.

Affichage

Le protocole et les gestes barrières habituels sont affichés dans la salle de jeu.

Évolution du protocole

En cas de modification des consignes des autorités sanitaires, de la Fédération Française des Echecs ou de la Mairie de Domloup, le protocole sanitaire pourra être assoupli ou renforcé.

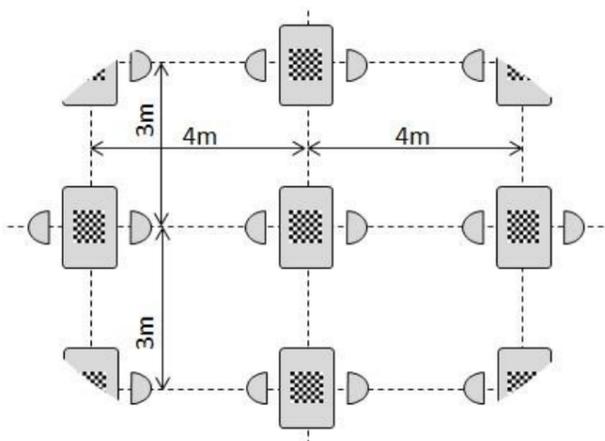
Salle de jeu

Disposition des tables

Les parties ont lieu dans le gymnase Albert Camus de Domloup (largeur 22m, longueur 42m).



La distance entre deux jeux est au minimum de 3 mètres en largeur et 4 mètres en longueur.



La salle de jeu est ventilée en permanence par le maintien des quatre portes du gymnase en position ouverte.

Le nombre de joueurs est limité à 120.

Déroulement des parties

Les joueurs se saluent et se souhaitent une bonne partie sans se serrer la main, puis les parties se déroulent « normalement ».



Les joueurs ont obligation de se passer les mains au gel hydro-alcoolique avant et après la partie, ainsi qu'à l'issue de chaque déplacement en retournant à leur place.

L'observation des parties en cours par les autres joueurs se fait dans le respect des gestes barrières.

Désinfection entre les rondes

Les tables, chaises, pendules, plateaux et pièces sont désinfectés entre chaque partie par les organisateurs par pulvérisation d'un désinfectant aérosol (temps d'action : 15 minutes).



Saisie des résultats

Contrairement aux usages habituellement en vigueur à Domloup, les joueurs ne saisissent pas leurs résultats sur Papi-web (mais les résultats sont quand même affichés en temps réel dans la salle et sur le site fédéral).



Accès à la salle de jeu

Les spectateurs sont admis dans la salle de jeu après avoir rempli les mêmes conditions que les joueurs, dans la limite d'un spectateur pour 4m².



Protection des personnes

La présentation du pass sanitaire ne dispense pas du port du masque (cf décret n° 2021-1059 du 7 août 2021). **Le port du masque est obligatoire dans tous les endroits clos pour tous : joueurs, organisateurs, arbitres et accompagnateurs.**



Le masque doit impérativement être correctement porté, couvrant la bouche et le nez.

Les joueurs, ainsi que toutes les personnes présentes, apportent leurs masques en nombre suffisant pour la durée de la compétition.

Cette obligation s'applique à tous, quel que soit l'âge (en particulier, les jeunes âgés de moins de 11 ans doivent également porter le masque).

Du gel hydro-alcoolique est mis à la disposition des joueurs pendant toute la compétition.

L'organisateur est habilité à prendre la température des personnes présentes sur le lieu de tournoi à l'aide d'un thermomètre pour collectivité.

Sanitaires

L'usage des sanitaires est de la responsabilité des joueurs.



Les organisateurs mettent à disposition des joueurs le matériel de désinfection nécessaire.

Analyse

L'analyse est faite sous la responsabilité des joueurs, la désinfection des jeux est réalisée par les joueurs eux-mêmes avec des pulvérisateurs fournis par les organisateurs.



Buvette

L'accès à la buvette se fait à tour de rôle en respectant les distances habituelles des gestes barrières et un sens de circulation permettant d'éviter le croisement des joueurs.



Les denrées vendues à la buvette sont limitées aux cafés/thés (touillettes jetables, sucre en emballage individuel, tasses passées au lave-vaisselle entre deux usages), canettes, bouteilles et barres chocolatées en emballage individuel, et sandwiches.

Merci d'avance pour votre contribution à la santé de tous !